



[CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2020]

1. Vote du FPIC 2020

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, la répartition issue du droit dérogatoire pour le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal de la Communauté de Communes Anjou Loir & Sarthe.

2. Adoption du Compte-Rendu d'Activités d'AlterPublic – « Bourg Joly »

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le Compte-Rendu d'Activités arrêté au 31 décembre 2019, rédigé par AlterPublic concernant l'opération d'aménagement du Quartier du Bourg Joly.

3. Désignation d'un correspondant Défense

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité comme référent Défense de la Ville de Tiercé :

Monsieur Sébastien LORIEUX.

4. Octroi des subventions aux AESCA

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, l'octroi de subventions aux AESCA selon les critères antérieurs de participation par les associations mais également de fréquentation des activités.

5. Remboursement d'un envoi postal à Monsieur JANVRIN

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le remboursement à Monsieur JANVRIN d'un envoi postal du au retour de la reliure cérémoniale.

6. Remboursement aux locataires des prairies communales du dégrevement fiscale secheresse accordée à la commune de Tiercé

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le remboursement aux locataires des prairies communales de la somme totale de 3144.00€ suite au dégrevement fiscale secheresse accordée à la commune de Tiercé.